



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR7200679 - Bassin d'Arcachon et Cap Ferret

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">6</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">8</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

### 1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

### 1.2 Code du site

FR7200679

### 1.3 Appellation du site

Bassin d'Arcachon et Cap Ferret

### 1.4 Date de compilation

30/11/1995

### 1.5 Date d'actualisation

30/09/2008

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Aquitaine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr">www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 10/01/2011  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 10/02/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032101214&dateTexte=>

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : -1,16417°

**Latitude** : 44,66389°

### 2.2 Superficie totale

22639 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

93%

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
72	Aquitaine

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
33	Gironde	7 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
33005	ANDERNOS-LES-BAINS
33009	ARCACHON
33011	ARES
33019	AUDENGE
33051	BIGANOS
33199	GUJAN-MESTRAS
33229	LANTON
33236	LEGE-CAP-FERRET
33527	TEICH
33529	TESTE-DE-BUCH

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">1110</a> <i>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine</i>		7776,08 (34,28 %)		P	A	C	A	A
<a href="#">1140</a> <i>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse</i>		10493,62 (46,26 %)		P	A	B	B	A
<a href="#">1150</a> <i>Lagunes côtières</i>	X	0 (0 %)		P	A	C	B	B
<a href="#">1170</a> <i>Récifs</i>		2,27 (0,01 %)		P	C	C	B	B
<a href="#">1210</a> <i>Végétation annuelle des laissés de mer</i>		453,68 (2 %)		P	A	C	B	B
<a href="#">1310</a> <i>Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses</i>		226,84 (1 %)		P	C	C	B	A
<a href="#">1320</a> <i>Prés à Spartina (Spartinion maritimae)</i>		226,84 (1 %)		P	C	C	B	A
<a href="#">1330</a> <i>Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)</i>		226,84 (1 %)		P	B	C	B	B
<a href="#">2110</a> <i>Dunes mobiles embryonnaires</i>		453,68 (2 %)		P	D			
<a href="#">2120</a> <i>Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)</i>		226,84 (1 %)		P	D			
<a href="#">2180</a> <i>Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale</i>		2268,4 (10 %)		P	B	B	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  .



- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D		A B C	
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1349	<a href="#">Tursiops truncatus</a>	c			i	P	DD	C	B	C	B
M	1355	<a href="#">Lutra lutra</a>	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1356	<a href="#">Mustela lutreola</a>	p			i	P	DD	C	B	C	B
R	1220	<a href="#">Emys orbicularis</a>	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1323	<a href="#">Myotis bechsteinii</a>	p			i	P	DD	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
F		<a href="#">Anguilla anguilla</a>			i	P			X		X	
F		<a href="#">Hippocampus hippocampus</a>			i	P					X	



F		<a href="#">Hippocampus guttulatus</a>			i	P						X
I		<a href="#">Ostrea edulis</a>			i	P					X	
R		<a href="#">Dermochelys coriacea</a>			i	P	X		X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	75 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	5 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	11 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	2 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	2 %
N17 : Forêts de résineux	2 %

### Autres caractéristiques du site

Site avec des zones caractéristiques des différents milieux du Bassin d'Arcachon. Îlots sableux, vasières à Zostères, à Spartines et Salicornes, bassins à poissons, delta.

Site présentant des recouvrements d'habitats :- L'habitat 1130 "Estuaire" couvre 1,40 % de la superficie du site.L'habitat 1140 inclus dans l'habitat 1130 couvre 0,23 % de la superficie du site.- L'habitat 1150 couvre 68,47 % de la superficie du site.L'habitat 1140 inclus dans l'habitat 1150 couvre 41,81% de la superficie du siteL'habitat 1110 inclus dans l'habitat 1150 couvre 21,54% de la superficie du site

Vulnérabilité : Risques de pollutions liées au trafic maritime,  
Risques de captures accidentelles de mammifères marins et de tortues marines liées à l'activité de pêche et de collisions liées aux activités nautiques.  
Risque de dégradation des habitats (notamment des herbiers) résultant des usages excessifs des aménités du site et de la pression de l'urbanisation sur la côte du Bassin.  
Sensibilité aux pollutions agricoles, urbaines, aux activités halieutiques excessives.  
Vulnérabilité à l'ensablement, à l'artificialisation des berges ou à la déprise de leur entretien, à la qualité de l'eau et aux déchets.  
Mesures de gestion inappropriées des espèces invasives

### 4.2 Qualité et importance

Vaste lagune semi fermée à salinité variable découvrant de grandes surfaces de vasières.  
Présence de plantes rares au niveau national et par ailleurs rôle fondamental pour l'accueil de l'avifaune : site d'importance internationale pour la reproduction, l'hivernage ou la migration de certaines espèces.

Le bassin d'Arcachon présente le seul abri au sud de l'estuaire de la Gironde. Il présente le plus grand herbiers à Zostères (*Zostera noltii*) d' Europe, une mosaïque de différents types d'habitats, une forte diversité biologique.  
Les herbiers jouent un rôle important dans les cycles des nutriments. Ils offrent une zone d'abris, de repos, de nourricerie, de refuge pour l'avifaune marine et l'ichtyofaune et participent à l'oxygénation de la lagune. On enregistre dans les herbiers une grande diversité d'invertébrés.  
L'embouchure du bassin, qui est couvert de sédiments sableux, est un habitat important pour plusieurs espèces de poissons benthiques .

Le bassin d'Arcachon abrite des poissons migrateurs pour une grande partie de leur cycle.

Au cours de ces dernières années la Tortue caouanne et la Tortue de Kemp ont été observées régulièrement à l'intérieur de la lagune d'Arcachon ( à l'ouest principalement dans les sédiments sableux).  
La Tortue luth est observée dans l'embouchure du bassin pendant la période estivale.



Le bassin d'Arcachon est une zone à proximité de secteurs de fréquentation régulière de Grands dauphins et de Dauphins communs. Depuis quelques années il y a eu des observations ponctuelles de phoques sur le banc d'Arguin.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Etablissement public	1 %
Domaine privé départemental	1 %
Domaine de l'état	%
Domaine public maritime	%

### 4.5 Documentation

Auby, I., Trut, G., Couzi, L., Feigne, C., Allou, J., Steinmetz, J. Réflexion sur l'état des herbiers de zostères naines du bassin d'Arcachon au printemps 2006. Ifremer, Juin 2006. 8p

Blanchet, H., Auby, I., Trut, G. Mise en place d'un réseau de surveillance des organismes benthiques pour le District hydrographique Adour-Garonne - Proposition d'un réseau de surveillance pour l'application de la directive Cadre " Eau ". Ifremer - Arcachon, Janvier 2006. 108p

Blanchet, H. Structure et fonctionnement des peuplements benthiques du bassin d'Arcachon. Université Bordeaux I, 2004. 331p

Caill-Milly, N., Duclercq, Benoît., Morandea, G., De Casamajor, M-N. Etude prospective de l'exploitation des coquillages au large des côtes d'Aquitaine - Volet : ressources et première approche économique. Ifremer, 2006. 49p

CNRS - Arcachon., Cemagref - Bordeaux., LPO - Aquitaine., IMA - Bayonne., Ifremer - Arcachon et Anglet., Université Bordeaux I., Fédération des chasseurs de la Gironde., Association des chasse maritime du Bassin d'Arcachon. Herbiers de Zostères du Bassin d'Arcachon - Proposition pour un programme de Recherche. Ifremer, 2008. 38p

Deltreil, J-P. Historique de l'ostréiculture dans le bassin d'Arcachon. Ifremer, Juin 2006. 87p

Duguy, R., Morinière, P., Meunier, A. Synthèse et analyse des observations éparses et des échouages de tortues marines sur les côtes atlantiques de France en 2003 - 2004 - 2005. Aquarium de la Rochelle, avril 2006. 23p



Lahaye, V., Bustamanta, P., Spitz, J., Dabin, K., Das, K., Pierce, J-G., Caurant, F. Long-term dietary segregation of common dolphins *Delphinus delphis* in the Bay of Biscay, determined using cadmium as an ecological tracer. *Marine Ecology Progress Series*, 2005. 275-285p

Le Dissez, A. Modélisation numérique des écoulements Tidaux en milieu peu profond - Application à l'étude de l'hydrodynamique du bassin d'Arcachon. Université Bordeaux I, 2006. 234p

Plus, M., Maurer, D., Stanisière, J-Y., Dumas, F. Caractérisation des composantes hydrodynamiques d'une lagune mésotidale, le Bassin d'Arcachon. Ifremer - Arcachon, 2006. 51p

Trut, G., Robert, R., Laborde, J-L. Croissance et mortalité du pétoncle noir *Chalmys varia* dans le bassin d'Arcachon. Ifremer-Arcachon, 1994. 33p

Robert, r., Deltreil, j.p. Elevage de la palourde japonaise *uditapes philippinarum* dans le bassin d'Arcachon, bilan des dix dernières années et perspectives de développement. Ifremer, 1990. 21p

Rochard, E., Lepage, M., Meauzé, L., Identification et caractérisation de l'aire de répartition marine de l'esturgeon européen *Acipenser sturio* à partir de déclarations de captures. *Aquat. Living Resou.*, 1997. 101-109p

Spitz, J., Rousseau, Y., Ridoux, V. Diet overlap between harbour porpoise and bottlenose dolphin: An argument in favour of interference competition for food?. *Estuarine Coastal and Shelf Science*, 2006. 259 -270p

Spitz, J., Richard, E., Meynier, L., Pusineri, C., Ridoux, V. Dietary plasticity of the oceanic striped dolphin, *Stenella coeruleoalba*, in the neritic waters of the Bay of Biscay. *Journal of sea research*, 2006. 309-320p

Lien(s) :

## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	1 %
32	Site classé selon la loi de 1930	3 %
36	Réserve naturelle nationale	35 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	9 %
80	Parc naturel régional	32 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
36	Banc d'Arguin	+	35%
80	Landes de Gascogne	*	32%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 5.3 Désignation du site





## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : AUCUN GESTIONNAIRE

Adresse : X 0 X

Courriel :

### 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

### 6.3 Mesures de conservation

Le site comprend le sémaphore de Cap Ferret. Le classement de cette emprise du ministère de la défense ne devra pas remettre en cause les fonctions de défense et d'action de l'Etat en mer concernées par ces espaces et équipements ainsi que leur entretien et leur capacité d'évolution.

Les activités de défense exercées sont en particulier :

Aérienne : Patrouilles opérationnelles de surveillance aérienne.

Zones d'entraînement aérien très basse altitude, zone de largage de cibles sous marines, de bouées acoustiques et d'artifices.

Surface : Patrouilles opérationnelles de surveillance nautique.

Zones d'entraînement commandos marine et armée de terre, transit, activités et mouillage de bâtiments militaire;

Sous marine : Zones d'entraînement commandos marine et armée de terre,

Emissions sonar,

Zone d'activité sous-marine.

Action de l'état en mer : Opérations de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction d'explosifs

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause. "